



# Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

**Le Courrier Laïque**  
**N°187 janvier 2021**

# 2021



*Construisons un monde meilleur  
Semons des graines laïques !*

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



## Dans ce numéro

Le drink de Nouvel-An aura-t-il lieu ?	p. 03
Confinement « Le Courrier Laïque » vous ouvre ses colonnes	p. 05
Petit billet d'humeur (ou d'humour ?) de notre confinement champêtre - Roberte et Jacques Bertrand	p. 05
Chère liberté – Dominique Patte	p. 06
L'inquiétante propagation des théories du complot – Sophie Bultot	p. 07
Le bien commun – Ricardo Petrella	p. 10
Retour dans l'histoire de la Libre Pensée – Yvan Nicaise	p. 10
10 <sup>ème</sup> saison du ciné-débat « Le cinéma des résistances »	p. 12
<b>Jeudi 28 janvier</b> : ciné-débat <i>Le cinéma de résistances</i> : « Hors normes » d'Eric Toledano et Olivier Nakache	p. 14
Lorsqu'un pouvoir autoritaire s'allie au conservatisme religieux – Yvan Nicaise	p. 15
Réflexions et introspections de confinement en trois temps : le contexte, la musique, le bleu. – Michel Mainil	p. 18
LE « RACISME ANTI-BLANCS », IMPOSTURE OU DENI ? - Sophie Bultot	p. 21
Art floral	p. 24
Aquarelle	p. 25
CD Victor JARA -Le poète au chant libre	p. 26
2 heures de citoyenneté c'est un minimum – carte blanche du CAL	p. 27
Repas « d'entre les FêteS » du 12 décembre - Merci	p. 28

Accueil – Sophie Bultot 064/44 23 26

Mail : [laicite.mlz@hotmail.com](mailto:laicite.mlz@hotmail.com)

Site internet : [www.morlanwelzlaicite.be](http://www.morlanwelzlaicite.be)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](https://www.nbb.be/laicite)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : [yvnicaise41@gmail.com](mailto:yvnicaise41@gmail.com)

## Cotisation 2021

La cotisation annuelle est fixée à **15 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2021

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz  
et notre présence laïque dans notre entité.**

**Le Conseil d'administration de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz tient à perpétuer la tradition en vous souhaitant tout ce qui pourra vous rendre heureux durant l'année 2021... et au-delà.**

*La vie n'est pas que du bonheur mais le rechercher reste un bonheur à la portée de chacun de nous.*



## **Le drink de Nouvel-An aura-t-il lieu ? Oui, mais quand ?**

« Date hisse ze Kuestieun fort les teur ... »  
Traduction : « That's the question for later ».

Eh oui, la période où l'activité scolaire a fortement réduit l'apprentissage des langues m'a marqué du « seau – saut » ... Ouf, sceau de l'ignorance...

Heureusement qu'il me reste le français pour remplacer l'invitation traditionnelle au drink de Nouvel-An par : « C'est la question pour plus tard ».

Qui aurait pu imaginer, début 2020, que les vœux de bonheur, de santé et de convivialité auraient été balayés après 3 mois pour nous confronter aux conséquences d'une pandémie mondiale.

A des degrés divers, vous avez vécu le difficile éloignement affectif, voire la perte d'un proche ou avez subi certains symptômes de cette maladie.

Vous avez dû puiser, jour après jour, dans votre potentiel physique et moral, autant pour vous-même que pour soutenir des parents ou des voisins.

Vous avez peut-être aussi reçu des marques d'amitié et de fraternité parfois insoupçonnées mais qui vous ont fait « chaud au cœur ».

Et c'est bien là cette solidarité que le mouvement laïque prône dans la société, au-delà des croyances, des différences de couleur de peau, d'origine, de langues, de genres...

Ne l'oublions pas : après que la pandémie sera vaincue, la société sera toujours là, avec les réalités quotidiennes et les choix sociétaux qui orienteront l'avenir des générations futures.

**Et demain...**

Je laisserai aux « médias de masse » le soin de dresser les bilans de l'année écoulée, qu'ils soient économiques, politiques ou sociétaux, en espérant qu'ils nous seront présentés à la lumière de la raison, car la situation que nous avons vécue et qui reste toujours présente, fut, pour nous tous, ainsi que pour les

personnes autant du monde scientifique, médical que politique, entourée d'un climat relationnel où se sont côtoyés le pire et le meilleur.

Force est de constater que cette situation a vu les discours populistes et complotistes reprendre vigueur et que d'aucuns ne cèdent pas à l'envie de désigner des boucs émissaires, ceux qui n'auraient pas pris au bon moment les décisions qui s'imposaient.

Je n'entrerai pas dans la communauté des « Ya Ka », des « y n'avait ka », « il aurait fallu ke », « j'avais dit ke » ...

Il est surtout important de porter notre réflexion sur cette société où la gouvernance générale ne s'inscrit pas, depuis des dizaines d'années, dans une orientation et une conception du monde où les mots Egalité – Solidarité – Justice sociale – Fraternité guident les tenants des pouvoirs économiques et politiques, voire religieux.

Le mouvement laïque, via l'association « Centre d'action laïque », dont la Fédération des Maisons de la Laïcité est une des 32 associations constitutives, n'a pas le pouvoir de changer la société par un coup de baguette magique, mais, par contre, il a la volonté de débattre et sensibiliser sur les défis socioéconomiques et les inégalités criantes dont le libéralisme économique est porteur.

Au-delà de la pandémie dont nous espérons voir la fin le plus rapidement possible, nous devons continuer à mener un combat face aux idéologies prônées par un courant montant qui souhaite le retour aux valeurs « traditionnelles » qui met au cause les avancées éthiques et politiques d'une société démocratique que nous avons construite.

Dans le numéro d'hiver 2019 d'« Echos de Picardie » j'écrivais, dans un article qui m'avait été demandé :

*« ...Nos inquiétudes sont vives car nous vivons un basculement politique avec la montée des partis et gouvernements surtout d'extrême-droite dans plusieurs pays de l'Union Européenne, mais aussi en Belgique. C'est, lorsque des militants se trouvent face aux propos, voire aux comportements xénophobes, racistes ou sexistes tenus par des personnes qui parfois nous sont proches et qui vont, d'une manière générale, à l'encontre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qu'ils se rendent compte que le travail est vaste, rude et difficile. Convaincre, pour contrer cette vague montante, que l'engagement laïque est indispensable, est une des préoccupations des « militants de terrain ». Car, au-delà des communiqués de presse, des cartes blanches, des articles de réflexions, des colloques ou des grands rassemblements - expressions publiques indispensables pour toute structure institutionnelle reconnue qui se doit de baliser ces actions et revendications – c'est la place que la laïcité occupe ou*

*devrait occuper dans la Cité et ses actions qui motive le travail de terrain des militants... ».*

Et c'est bien là que notre Maison de la Laïcité a son rôle à jouer, non pas par ses seuls membres du Conseil d'Administration, mais par chacun de ses membres, donc VOUS.

C'est en faisant vivre notre Maison, au travers de ses activités ouvertes à tous – conférences-débats, ciné-débats, café-citoyens, activités créatrices... en y participant et en y invitant les citoyens que vous côtoyez dans votre vie afin que la vigilance reste de mise face au retour des dogmes, de la remise en cause de l'IVG, de la résurgence de comportements racistes et xénophobes, à la défense de droits conquis de haute lutte...

**Non pas par idéologie ou dogmatisme mais portés par la voix de la raison, de la liberté de conscience, et de la défense des valeurs universelles de « Liberté - Egalité - Fraternité » garants de la sauvegarde d'un monde que nous voulons plus juste, plus bienveillant et plus solidaire.**

**En 2021 : semons des graines laïques.**

**Pour le Conseil d'administration,**

**Yvan Nicaise, président.**

## **Confinement**

**« Le Courrier Laïque » vous ouvre ses colonnes**

***Petit billet d'humeur (ou d'humour ?) de notre confinement champêtre***

**Roberte et Jacques Bertrand**

Confinés à la campagne, à Parisot Tarn et Garonne – France, il est vrai que la situation pourrait être plus désagréable. Nous sommes bien entourés de vaches tranquilles, de brebis un peu bruyantes et moins locaux, des Anglais très réservés et pas franchement parfaits bilingues.

Le dialogue et les échanges avec les voisins sont donc limités.

A chaque intervention de ce cher président, on espère l'annonce d'un déconfinement qui nous permettrait de vous revoir tous, enfants, amis, interlocuteurs divertissants tout en étant constructifs, bref des contacts comme nos réunions nous permettent de rencontrer.

Et bien voilà, le président l'a annoncé hier, 24 novembre, on déconfiner.

Les sorties pour s'aérer, promener le chien, la tortue... étaient limitées à un rayon de 1 km autour du domicile munis d'une attestation signée par soi-même en y cochant la bonne case indiquant le but du voyage. Ouf, maintenant, le rayon

est passé à 20 km toujours munis de la même attestation, enfin, la même, pas tout à fait car les lieux de cultes étant réouverts, ils vont devoir y insérer une case supplémentaire.

Pauvre république démocratique, laïque, berceau des droits de l'Homme.

Heureusement, le ridicule ne tue pas !!!

Heureusement, l'environnement et le climat ici sont agréables.

Heureusement, les moyens de communication sont performants pour ne pas se perdre tout à fait de vue.

Heureusement, il y a le Courrier Laïque et l'espoir de pouvoir reparticiper à toutes ces activités le plus vite possible.

**En attendant de revoir vos yeux rieurs, d'échanger des propos optimistes sur l'après Covid, de pouvoir se taper le coude... Au plus tôt possible.**

## **Chère liberté**

« Je refuse de respecter les consignes d'hygiène en prévention du Covid19 parce que cela porte atteinte à ma liberté ! » (Entendu trop souvent.)

Remise en question des connaissances scientifiques, des ordres du gouvernement, sentiment d'invulnérabilité, refus d'accepter sa part de responsabilité dans la propagation du virus, besoin de contester... Mais où se situe donc ma liberté ? Qu'est-ce être libre ? Dois-je tenir compte des autres et de ce qui m'entoure ? Je m'en fous des autres ? Mais pour tenir ce raisonnement individualiste, de quoi suis-je prisonnier ? Suis-je intègre et libre ?

protégez-  
vous des  
mensonges  
qui sont  
dans l'air.

« Les hommes se trompent en ce qu'ils se croient libres » nous dit Spinoza. Pour Sartre, « la liberté n'est jamais infinie ni absolue ». Nous sommes nés dans une société donnée qui influence nos choix de vie. La liberté consiste à comprendre cette société puis à oser élargir son angle de vue par la découverte et la connaissance ; puis s'en émanciper du moins partiellement pour prendre en

conscience ses propres choix. Ce sont nos choix qui nous libèrent ou nous enferment.

C'est la conscience de nos résistances, dénis, mensonges existentiels qui nous en libérera pour oser nous confronter à l'inconnu de la liberté de penser, d'agir, d'être Soi au milieu des autres, dans ce monde.

« La liberté n'est pas donnée, elle est à conquérir » (André Comte Sponville).

Etre libre, pour un libre-exaministe, « ce serait donc être débarrassé de ses entraves, de ses certitudes, de ses réponses toutes faites, de ses préjugés, de ses bassesses » (Jacques Ternest).

**Dominique Patte**

« Il n'y a pas de liberté pour l'ignorant. »

*Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet*

# L'inquiétante propagation des théories du complot

Cet article fait écho à celui rédigé par Yvan Nicaise « Théorie du complot. Le complotisme, mal du siècle ? » et paru dans notre n°183.

Un complot (ou une fausse nouvelle) a jusqu'à 70 % de chances en plus d'être partagé qu'une information vraie parce qu'il suscite davantage d'émotions comme la surprise, la peur ou le dégoût.

Chiffres alarmistes, efficacité du port du masque, virus « pas plus dangereux qu'une grippe » ... qu'il s'agisse de la gestion de la crise sanitaire ou de sa couverture médiatique, la Covid-19 est sujet à controverse. Chacun y va de son opinion sur le sujet, quelles qu'en soient ses connaissances. Là où cela devient problématique, c'est quand de fausses informations sont colportées et mettent à mal le projet de vaccination préconisé par les experts du monde scientifique et validé par notre gouvernement...

## « Hold-up », le récit d'un complot mondial

Vous avez peut-être entendu parler du documentaire " Hold-up, retour sur un chaos", d'une durée de 2h45 et diffusé en ligne le 11 novembre sur la plateforme Vimeo. Il défend l'idée que le coronavirus est fabriqué par l'homme et conclut à un grand complot contre l'humanité. Son réalisateur, le français Pierre Barnérias est un ancien journaliste pour " Envoyé spécial " ou encore " Des racines et des ailes ". Le documentaire avait déjà rallié bon nombre de personnes à sa cause puisque c'est grâce à une campagne de financement participatif qu'il a pu être réalisé. 5000 contributeurs ont permis de récolter un peu plus de 182 000 euros. Pour la sociologue des médias Divina Frau-Meigs, « *Le documentaire révèle une angoisse profonde sur les questions de santé et l'inquiétude vis-à-vis de nos gouvernements. Qu'est-ce qu'on nous cache, est-ce qu'on n'est pas manipulé ? Les gens sont prêts à donner de l'argent à ceux qui leur disent : on a la réponse à vos questions.* »

Tout au long du reportage, des intervenants se succèdent donc pour dénoncer les prétendus mensonges et manipulations de l'Etat, des médias et du corps médical. L'Agence France Presse (AFP) a dénombré au moins 30 mauvaises informations, dont plusieurs sont avancées sans source fiable. En voici quelques-unes :

- Selon un pharmacologue interviewé, « Le virus a été créé dans un laboratoire. » ... et plus précisément l'Institut Pasteur. Lequel souhaite d'ailleurs déposer plainte pour diffamation contre le réalisateur.
- « Les virus venant du monde animal ont du mal à se transmettre d'homme à homme. »
- « Le masque pour les non-malades est une aberration. »
- « L'OMS a interdit les autopsies sur les morts de la Covid-19. »

Depuis, le film fait grand bruit : 10 jours à peine après sa première diffusion, il avait déjà été visionné 6 millions de fois et des extraits ont été partagés des milliers de fois sur les réseaux sociaux. Des célébrités n'ont d'ailleurs pas hésité à en faire la promotion, à l'instar de Sophie Marceau sur son compte Instagram. Comment expliquer un tel engouement ? Pour Olivier Klein, professeur de psychologie sociale à l'ULB, les théories du complot assurent clairement une fonction anxiolytique : « *En période de crise et d'incertitude, elles nous rassurent et nous donnent l'illusion de maîtriser ce qui n'est pas maîtrisable.* »

Sans compter que malgré de nombreuses faiblesses et incohérences, « Hold-up » revêt certains codes du journalisme d'investigation, notamment la mise en scène des interviews, la musique, le ton posé et rassurant de la voix off. « *On se retrouve face à un flot d'informations dans lequel le faux est mélangé au vrai pour que le faux semble un peu plus vrai.* » Malgré une apparente légitimité, Hold-up n'est pas un documentaire, il est une fiction. Mais peu importe, au bout du compte. Le but était de faire du bruit et c'est réussi... au détriment d'une information journalistique contrôlée.

Mais pour l'historienne Marie Peltier, le timing de la diffusion justifie également ce succès : c'est la deuxième vague, les gens se lassent des mesures – parfois incohérentes - qui leur sont imposées, sans compter que nous sommes en plein confinement et les gens passent beaucoup plus de temps sur internet.

### Les « hésitants » vaccinaux

Le vaccin est loin de faire l'unanimité puisqu'un belge sur deux seulement compte y avoir recours. Parmi l'autre moitié se trouvent des « hésitants » vaccinaux(33%), qui ne sont pas radicalement opposés pour autant au vaccin. Ils craignent, notamment, les effets secondaires et refusent de jouer les cobayes. D'autres encore se demandent comment un vaccin a pu être développé si rapidement quand aucun remède n'a encore été trouvé pour le VIH.



Cette « hésitation vaccinale » préoccupe à ce point l'OMS qu'il en a fait l'une des dix menaces sanitaires mondiales... mais elle représente à la fois une brèche idéale pour les antivax à la conquête de nouvelles recrues.

## La croisade des antivax

Les anti-vaccins gagnent du terrain sur les réseaux sociaux, nouveau cheval de bataille pour nos experts et scientifiques. Ce n'est pas tant leur nombre qui est inquiétant mais l'efficacité avec laquelle ils partagent leurs suspicions sur le net. « Ils », ce sont les antivax, opposants farouches à tout type de vaccin, selon la dernière édition du Larousse. Ils défendent la théorie du complot appelée Big Pharma selon laquelle les compagnies pharmaceutiques mèneraient leurs projets à des fins lucratives, avec l'aval de l'OMS et le soutien des autorités et médias. D'autres adeptes du complot accusent également les vaccins d'entraîner l'autisme, des paralysies ou encore la sclérose en plaques.

### Une nano-puce sous-cutanée placée à notre insu via le vaccin ?

La rumeur la plus tenace depuis le premier confinement met en cause Bill Gates. Le fondateur de Microsoft financerait des recherches pour vacciner contre le coronavirus afin d'y intégrer une puce destinée à un programme de surveillance massive. Juliette Binoche y croit dur comme fer. En mai dernier, elle partageait l'info sur Instagram : « *Ce sont des opérations organisées par des groupes financiers internationaux depuis longtemps. Ils manipulent (sans être parano!) : les vaccins qu'ils préparent en font partie. Mettre une puce sous-cutanée pour tous : c'est NON. NON aux opérations de Bill Gates, NON à la 5G* ».

### Facebook et Youtube, chasseurs d'antivax



En octobre, Facebook a décidé d'interdire les pubs décourageant explicitement les vaccins – y compris les décrivant comme inefficaces ou dangereux. Youtube poursuit le même effort en effaçant ce type de contenu. Malheureusement, les activistes peuvent désormais trouver refuge – entre autres – sur la nouvelle plateforme française Odyssée (et où a d'ailleurs atterri le fameux film « Hold-up », au préalable censuré sur Youtube et autres). En somme, on ne fait que déplacer le problème...

Comment faire le poids face à ces contre-vérités? Pour le médecin et fondateur de l'agence de conseil en affaires publiques Nile, Olivier Mariotte, il y a des moyens bien plus efficaces que « *tenter d'aller se battre contre des théories du complot. Car ça, c'est quasiment peine perdue.* » Il faut apporter des messages rationnels et scientifiques en flux constant, rappeler la facilité d'accès au vaccin, sa gratuité et surtout, réinstaurer une confiance envers nos autorités.

Et la tâche n'est pas simple. Face aux nombreuses inconnues liées au coronavirus et les contraintes auxquelles nous devons nous plier, privilégions le « bien commun », sans pour autant délaissier notre esprit critique.

Sophie Bultot

## Sources

*Réseaux : prime à celui qui gueule le plus fort*, Philippe Laloux, 30/11/2020, Le Soir

*Vaccins : la dose toxique de complot*, Philippe Laloux, 30/11/2020, Le Soir

*Comment faire face aux théories du complot à l'heure du Covid-1*, David Bertrand, 27/11/2020, Huffingtonpost.fr

*Hold-up, ou comment faire une bonne théorie du complot*, Mathieu Alemany Oliver, 18/11/2020, Slate.fr

*Ce n'est pas tous les jours dimanche*, 06/12/2020

## **Le bien commun**

Nous sommes en train de perdre le sens de « être et faire ensemble », le sens du « bien commun ». La priorité a été donnée aux itinéraires individuels (ma formation), aux stratégies de survie individuelles (mon emploi, mon revenu), aux « biens individuels » (ma voiture, mon personal computer) considérés comme l'expression fondamentale et irremplaçable de la liberté.

*LE BIEN COMMUN - Eloge de la solidarité*

**Ricardo Petrella** - Ed.Labor - 1996

On peut définir le « bien commun » *comme l'ensemble des principes, des institutions, des moyens et des pratiques que la société se donne pour garantir à tous le droit à une vie humainement décente, assurer un « vivre ensemble » le plus pacifique, convenable et coopératif entre tous, et maintenir la sécurité dans la « maison »*

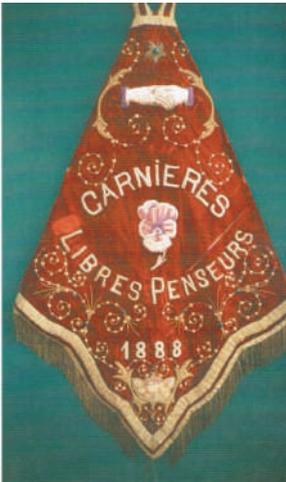
*DESIR D'HUMANITE - Le droit de rêver*

**Ricardo Petrella** - Ed.Labor - 2004

## **Retour dans l'histoire de la Libre Pensée**

En 1989, à l'occasion des 200 ans de la Libre Pensée en Belgique, une brochure fut publiée sous la direction de Marcel VOISIN, professeur à l'ULB et UMons et de Els WITTE, professeur à la VUB avec la collaboration du Crédit Communal et de la Loterie nationale.

Petit extrait historique de Renaud Strivay, figure de proue de la libre pensée liégeoise, qui écrit deux intéressantes « prière du libre penseur » un « Ave » et un « Notre Pater » calqués sur le modèle catholique, adaptant sa terminologie, mais d'un contenu évidemment tout différent :



Bannière du Cercle des Libres Penseurs « L'Emancipation » de Carnières - 1888



Bannière du Cercle des Libres  
Penseurs « La Libre Conscience »  
de Mont-Ste-Aldegonde - 1896

« Notre Ave » :

*Je vous salue, Morale humaine,  
pleine de nobles préceptes,  
le bonheur est avec vous.  
Vous êtes bénie en tous les modes d'éducation et la  
dignité,  
la plus belle des vertus humaines, est avec vous :  
Morale humaine.  
Mère des esprits forts et des cœurs philanthropiques,  
guidez nos pas dans le chemin de la vie,  
maintenant et jusqu'à l'heure de notre mort...  
Ainsi soit-il »*

« Notre pater » :

*SCIENCE ! Toi qui aspiras à régenter le monde,  
que ton nom soit sanctifié, que ton règne arrive,  
que ta royauté s'établisse sur la terre, dans les astres et parmi l'univers  
Donne-nous notre pain intellectuel et ne nous laisse pas aveuglés  
par les vieilles traditions religieuses et autoritaires,  
mais délivre-nous du mal répandu par les prêtres  
Ainsi soit-il !*

**A méditer face au retour de diverses formes d'obscurantisme  
Notamment en Hongrie et en Pologne**

**Yvan Nicaise**

Comme dans toutes les fédérations, les fondateurs des sociétés de libres penseurs sont d'anciens internationalistes.  
La première association du bassin du Centre, « Les Libres Penseurs du Centre Hainaut », verra le jour en 1973 à Jolimont.  
Suivront La Louvière, La Hestre, Houdeng, Morlanwelz, Carnières, Mont-Saint-Aldegonde, Manage, ...  
En 1983 se crée la Fédération rationaliste du Centre.  
Le mouvement rationaliste s'accroît dès 1884, date de l'avènement de la domination cléricale.  
En 1983 se déroule la première « Fête de l'Enfance »

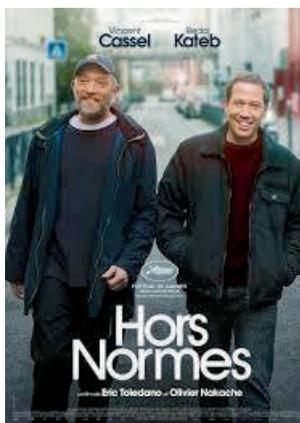


## Ciné-débat CINEMA DES RESISTANCES

19<sup>ème</sup> saison

Programme – 1<sup>er</sup> semestre 2021

Quatre soirées où nous pourrions échanger, en fin de projection, nos réflexions, nos émotions ou partager nos expériences, notre vécu, grâce à la participation d'un animateur expérimenté du Secteur Education permanente et Jeunesse de Hainaut Culture Tourisme.

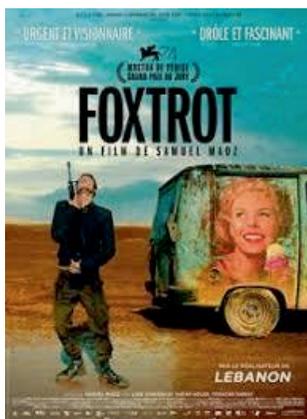


**Jeudi 28 janvier - 19h30**

**HORS NORMES**

**de Éric Toledano et Olivier Nakache**

Bruno et Malik vivent depuis 20 ans dans un monde à part, celui des enfants et adolescents autistes. Au sein de leurs deux associations respectives, ils forment des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer ces cas qualifiés "d'hyper complexes". Une alliance hors du commun pour des personnalités hors normes".



**Jeudi 11 mars - 19h30**

**FOXTROT**

**de Samuel Maoz**

Michael et Dafna, mariés depuis 30 ans, mènent une vie heureuse à Tel Aviv. Leur fils aîné Yonatan effectue son service militaire sur un poste frontière, en plein désert. Un matin, des soldats sonnent à la porte du foyer familial. Le choc de l'annonce va réveiller chez Michael une blessure profonde, enfouie depuis toujours. Le couple est bouleversé. Les masques tombent.



**Jeudi 29 avril - 19h30**

## **DESOBÉISSANCE**

**de Sebastian Lelio**

Une jeune femme juive-orthodoxe, retourne chez elle après la mort de son père. Mais sa réapparition provoque quelques tensions au sein de la communauté lorsqu'elle avoue à sa meilleure amie les sentiments qu'elle éprouve à son égard...



**Jeudi 10 juin 2021 - 19h30**

## **Effacer l'historique**

**de Benoît Delépine et Gustave Kervern**

Dans un lotissement en province, trois voisins sont en prise avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. Il y a Marie, victime de chantage avec une sextape, Bertrand, dont la fille est harcelée au lycée, et Christine, chauffeur VTC dépitée de voir que les notes de ses clients refusent de décoller. Ensemble, ils décident de partir en guerre contre les géants d'internet. Une bataille foutue d'avance, quoique...

**Entrée : 4 € - Art.27**

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le bar est ouvert après nos activités afin de pouvoir continuer les échanges et discussions autour d'un verre, pour autant que les mesures sanitaires le permettent.

**En raison des décisions sanitaires liées au confinement, il est possible que ces activités programmées ne puissent être assurées. Informez-vous avant la séance au numéro 064/44.23.26 ou au 0497/46.34.93**

**Mimie Lemoine**



CINÉ-DÉBAT

## *le cinéma des résistances*

**Judi 28 janvier 2021 à 19 heures 30**



### **HORS NORMES**

**un film de Eric Toledano  
et Olivier Nakache**

(France, 2019)

Bruno et Malik sont les responsables de deux associations respectives qui œuvrent dans le monde des enfants et adolescents autistes qu'ils aident de leur mieux. Ils prennent également en stage des jeunes issus de quartiers difficiles pour leur apprendre les bases du métier d'éducateur et à encadrer ces cas complexes que les structures médicales refusent...

« Hors normes » nous livre une histoire humaine bouleversante, bourrée d'émotions mais aussi de touches d'humour. Il dépeint des personnages motivés, engagés, qui, pour atteindre des résultats dans l'accompagnement et l'insertion, vont devoir sortir des clous, procéder hors normes.

Un film plein d'espoir qui nous incite aussi à croire que le bonheur est accessible entre humains de capacité, de religion, de milieu social ou de couleur de peau différents.

Le film rend un hommage appuyé aux personnes totalement dévouées à leur fonction, qui mettent de côté leur vie personnelle pour celle des autres qui sont dans le besoin ; en l'occurrence, s'occuper de personnes handicapées et en même temps, s'occuper de personnes en mal d'identité sociale.

« Loin d'être misérabiliste et dans le larmoiement, le film est porté, enlevé, transporté par un rythme incroyable, qui tout à la fois épouse celui des patients agités et combat l'abattement ou le découragement qui pourraient parfois s'installer face à tel cas ou telle situation. » Anne Schneider.

**P.A.F. : 4 € - Article 27**

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 64/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**VOITURAGE** gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 64/44.23.26.

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

## Lorsqu'un pouvoir autoritaire s'allie au conservatisme religieux



Déjà, en janvier 2012, des dizaines de milliers de personnes manifestaient à Budapest contre la nouvelle Constitution hongroise, jugeant qu'elle porte atteinte à la démocratie, tandis que le gouvernement célébrait l'entrée en vigueur de celle-ci lors d'une cérémonie dans la capitale.

Elaboré par et pour le premier ministre hongrois Viktor Orbán, elle instaure des

réformes très controversées de la banque centrale, de la justice et de la loi électorale, et ce en dépit des critiques internationales. L'appellation "République de Hongrie" y disparaît au profit de la seule "Hongrie", et une référence explicite à la religion – "Dieu bénisse les Hongrois" – y est désormais inscrite sur l'une des principales artères de la capitale.

Nous avons plusieurs fois dénoncé dans « Le Courrier Laïque » les dérives autoritaires qui, année par année, sape par étapes, les bases de la démocratie dans ce pays.

La liberté de la presse en Hongrie est également sous le feu des projecteurs. Szabolcs Dull, rédacteur en chef du site Index, le portail d'informations le plus lu en Hongrie, a été tout récemment limogé. Officiellement, il est remercié pour avoir divulgué aux médias des documents internes. Mais, au sein de la rédaction, ce licenciement est perçu clairement comme une intervention du pouvoir pour museler davantage la presse, nouvelle façon, pour le Premier ministre Hongrois Viktor Orbán, de faire taire les voix dissonantes.

En novembre dernier, les autorités hongroises ont adopté des changements constitutionnels qui n'ont aucun rapport avec les mesures de confinement que la situation sanitaire exige.

### **Introduction des « valeurs chrétiennes » dans la constitution.**

Ces amendements à la Constitution stipulent que « la mère est une femme, le père est un homme » et que « la Hongrie protège le droit des enfants à s'identifier en fonction de leur sexe ». L'opposition à la reconnaissance des droits des personnes transgenres et à l'adoption par les couples de personnes du même sexe acquiert valeur constitutionnelle, au moment même où la Commission

européenne adopte sa première stratégie pour l'égalité des droits des personnes LGBTQI (voir en fin d'article).

Déjà en 2018, un amendement à la constitution faisait de la « protection de l'identité constitutionnelle et de la culture chrétienne de la Hongrie » une obligation de chaque organe de l'État.

Le nouvel amendement va plus loin en précisant que « la Hongrie protège le droit des enfants à l'éducation conformément à l'identité constitutionnelle de la Hongrie et au système de valeurs de la culture chrétienne ».

Le conservatisme religieux reprend ainsi toute sa place dans la gestion politique de l'Etat hongrois.

Dans un communiqué du 30 novembre dernier, le Centre d'Action Laïque «...condamne cet usage du religieux dans la politique. L'inscription de principes religieux est contraire au principe de laïcité et de neutralité de l'État, et enracine la discrimination contre les personnes appartenant aux minorités sexuelles et de genre. En outre, l'usage de la rhétorique des « droits de l'enfant » est particulièrement choquant alors que le but du gouvernement est la limitation de leurs droits, en particulier de leur droit à l'éducation, incluant une éducation sexuelle fondée sur la science et non sur des préjugés religieux. Le Centre d'Action Laïque dénonce ce recours abusif et dévoyé aux droits de l'enfant par des autorités illibérales et réactionnaires ».

Le CAL insiste aussi sur le fait que le droit à l'auto-détermination individuelle et la non-discrimination en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre sont des éléments fondamentaux d'une société.

Des amendements constitutionnels en contradiction avec la première stratégie de l'Union Européenne pour l'égalité des personnes LGBTQI.

Le 12 novembre dernier, la présidente de la Commission, dans son discours sur l'état de l'Union, présente un plan volontariste au moment où les personnes LGBTQI sont toujours victimes de nombreuses discriminations, que ce soit sur le lieu de travail, dans la recherche d'un logement..., et de crimes de haine.

La stratégie, qui prévoit d'intégrer la perspective des personnes LGBTQI dans les politiques de l'Union, est fondée sur quatre piliers :

- la lutte contre la discrimination envers les personnes LGBTQI,
- garantir leur sécurité,
- construire des sociétés qui incluent les personnes LGBTQI,
- et assurer un rôle dirigeant dans la promotion de l'égalité en faveur des personnes LGBTQI dans le monde.

Parmi les mesures prévues, le renforcement et l'application effective de la législation anti-discrimination figurent en bonne place, ainsi que l'engagement de garantir les droits de demandeurs d'asile LGBTQI à la protection internationale.

La Commission projette également de mieux protéger les personnes LGBTQI contre le discours de haine et le harcèlement, ce qui est particulièrement urgent : en effet, l'orientation sexuelle est la cause de discours de haine la plus répandue.

La reconnaissance des droits des personnes LGBTQI dans les situations transfrontalières est aussi une priorité, notamment la reconnaissance dans tous les États membres de mariages de personnes du même sexe, obligation reconnue par la Cour de Justice de l'Union européenne.

Une stratégie européenne d'espoir, mais...



Cette stratégie ne portera que ses fruits que si l'ensemble des pays de l'UE met en place des mesures allant dans le sens de cette déclaration, car une déclaration est importante mais sa concrétisation ne sera pas chose aisée.

En Pologne, des politiciens du parti au pouvoir, dont le président, se sont lancés dans des diatribes contre l'« idéologie LGBT », des collectivités locales ont adopté des résolutions contre l'égalité et la tolérance pour les personnes LGBTQI, appuyées

par une campagne de dénigrement de milieux catholiques conservateurs... Les médias publics sous le contrôle du gouvernement ont également diffusé des programmes homophobes et antisémites.

Exemple de déclaration de Kaczynski, président de « Droit et Justice », dirigeant de fait de la Pologne : « Qui lève la main sur l'Église lève la main sur la Pologne! L'Église et son enseignement sont le fondement de la polonité, et il ne peut exister de Pologne sans l'Église. » En clair, ceux qui ne se plient pas à la norme religieuse nient parallèlement leur appartenance nationale avec les conséquences que l'on imagine pour le respect des droits du citoyen.

Rappelons aussi que l'UE se compose de 27 pays membres et que la règle de l'unanimité freine fortement la possibilité de « sanctions » pour les pays qui ne respectent pas la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Plus que du pain sur la planche !!!

**Yvan Nicaise**

## Réflexions et introspections de confinement en trois temps : le contexte, la musique, le bleu

Notre ami Michel Mainil, qui devait, avec le SUPER SAXE BATTLE, se produire le 13 novembre dernier lors de notre 18<sup>ème</sup> soirée jazz a répondu à l'invitation adressée à tous nos membres pour exprimer leurs impressions sur la période difficile que nous traversons.

Nous les portons à votre réflexion, réparties sur trois « Courrier Laïque ».

**Yvan Nicaise**

### **D'abord le contexte...**

13 mars 2020. Nous y sommes. Ce qui se murmurait depuis quelques semaines a fini par arriver.

La veille, jeudi 12 mars 2020, il doit être autour de 22 heures 30 lorsque j'entends la Première Ministre déclarer gravement l'état d'urgence sanitaire en vigueur dès le lendemain à midi. Elle n'avait guère d'autre choix.

Quelques heures plus tôt, son homologue français exprimait la même chose sur un ton beaucoup plus martial. « Nous sommes en guerre » ..., « Nous sommes en guerre » ... Avant lui, d'autres ont utilisé ce type d'anaphore. Martelé à six reprises, ce « Nous sommes en guerre... » restera peut-être gravé dans l'histoire de son quinquennat.

Celui qui, le soir de son élection à la Présidence de la République, faisait son entrée officielle sur l'Esplanade du Louvre au son de l'Hymne à la Joie de Beethoven, n'hésitera pas à employer cette figure de style, comparable au « I Have a Dream » de Martin Luther King ou « Entre ici, Jean Moulin » prononcé majestueusement par André Malraux lors de l'entrée au Panthéon du résistant.

Mais revenons au 12 mars, veille du confinement. Il est 18 heures et, comme beaucoup d'artistes, nous sommes en plein préparatif d'un concert programmé à 20 heures. Depuis la matinée, différentes rumeurs sur de possibles annulations circulaient et la propagation inéluctable d'un virus, dont on ne connaissait pour ainsi dire rien, semblait acquise. A 19 heures, un message nous parvient des autorités communales en réunion « extraordinaire » : plus aucune manifestation publique n'est autorisée sur le territoire jusqu'à nouvel ordre. C'en est fini. La consternation fera vite place à l'inquiétude. Palpable surtout dans la rue où il n'y a plus âme qui vive. Nous nous préparons avec l'organisateur pour attendre le public qui doit arriver et leur signaler que le concert est annulé. Sur les 80 réservations enregistrées, seuls 4 spectateurs se présenteront, signe que l'ambiance n'était déjà plus à la fête...

Nous sommes encore loin d'imaginer qu'en quelques heures, tous les projets pour les mois à venir allaient passer à la trappe. Et des projets, avec les beaux jours qui s'annoncent, il y en avait. Par exemple, quelques semaines plus tard, je devais m'envoler avec une douzaine de musiciens belges, français et luxembourgeois pour Addis Abeba (Ethiopie). Après une année de préparation, j'aurais eu le privilège de donner une *master class* musicale « métissée » à la St Yared School et au Conservatoire.

Bref, concerts, cours, stages, répétitions, enregistrements, tout sera très vite annulé ou en voie de l'être. Quelques activités ne seront heureusement que reportées mais, à ce jour, peu

de nouvelles dates sont confirmées, la crainte d'un retour de la pandémie semblant encore omniprésente.



Et pourtant, je ne me plains pas ! Personnellement, ayant la chance d'avoir un revenu à temps partiel dans un emploi culturel qui me plaît, j'ai la chance de poursuivre cette occupation en télétravail et conserver ainsi ma rémunération. Ce ne sera malheureusement pas le cas de tout le monde... Dans le milieu artistique, faute de statut clair, nombre de musiciens vont du jour au lendemain se retrouver sans la moindre rentrée. Certains se tourneront vers l'aide sociale, d'autres opteront pour chercher immédiatement un « vrai travail », par exemple comme

ouvrier en désinfection dans l'aile Covid d'un hôpital à Liège. Respect.

Après ces quelques jours déconcertants, j'allais faire mes premiers pas dans un monde à l'arrêt. Peut-être pas tout à fait car, en 1984, alors que je vivais au Cameroun (Afrique de l'Ouest), j'ai vécu une situation presque analogue pour des raisons non sanitaires. Le 6 avril 1984, une tentative de coup d'état visant à destituer le Président Paul Biya survient à Yaoundé. Il y échappera mais la révolte, faisant des centaines de morts, se soldera par un état d'urgence de 6 mois assorti d'un couvre-feu général.

Je resterai cloîtré dans mon habitation jusqu'au 20 mai, date à laquelle je choisirai de rentrer au pays. Les perspectives de reprise de concerts resteront très improbables pour longtemps. En toute modestie, je pourrais presque dire qu'à 36 ans d'écart, c'est la seconde fois que je fais face à un lockdown généralisé. Le premier local, le second mondial...

Retour sur mars 2020. Le temps du confinement. Le monde à l'arrêt. Peut-être le moment pour asseoir son esprit et, sans être contemplatif, l'interroger sur notre fonctionnement. Ce que nous faisons a-t-il un sens ? Et s'il en a un lequel et pourquoi ? Pour ma part, c'est ce que j'ai décidé. Profiter de cette interruption pour livrer un examen sur la (ma ?) raison d'être. Analyser aussi, avec ma faible dose de connaissance en la matière, ce qui a pu entraîner une telle agitation planétaire et, par-delà, oser philosopher sur ma démarche artistique.

Il est vrai qu'en cette *veille-du-jour-où-tout-s'arrête*, nous traversons une période où l'humanité tournait à plein régime. Un degré de croissance jamais atteint auparavant, dit-on. Imaginez qu'avant cette pause forcée, l'ASN (Aviation Safety Network) faisait état de 36,8 millions de vols civils annuels pour un transport de 4 milliards de personnes. Que pouvait donc bien animer ces 11 millions de passagers journaliers ?

Une enquête française sur le sujet rapporte qu'une large majorité de voyages sont liés à l'agrément. Ainsi, vacances, loisirs, événements sportifs ou culturels priment sur les voyages dits d'affaires. Nous y voilà. Après des siècles d'asservissement, les travailleurs peuvent enfin récolter le fruit des diverses luttes défendues parfois douloureusement par leurs prédécesseurs. Bénéficiant enfin d'avancées sociales légitimes, ils peuvent à leur tour voyager à travers le monde. Et c'est tant mieux !

Ajoutons à cela la consommation, parfois disproportionnée, dans différents domaines comme l'automobile ou l'informatique (combien de véhicules et d'ordinateurs par ménage ?) et nous pourrions avoir la recette de ce qui a fait soudain sauter le bouchon. Sans certitude pour autant.

Mais loin de moi est l'idée de penser que ces habitudes de surconsommation sont les seules responsables de ce minuscule virus apparu presque *ex abrupto* en ce début d'année.

Je le disais, cette période léthargique m'a amené à la réflexion, me forçant ainsi à me plonger, au hasard de certaines informations reçues, dans la lecture d'ouvrages dont j'ignorais l'existence jusqu'alors. Ce sera pour moi l'un des côtés positifs de la pandémie.

Ainsi je découvre Nassim Nicholas Taleb.

Ecrivain d'origine libanaise, essayiste et surtout statisticien réputé, ce partisan de l'incertitude va développer dans son essai *Le Cygne Noir*, une théorie selon laquelle un événement imprévisible peut entraîner des conséquences majeures. D'abord utilisée dans le domaine de la finance, Taleb pourra transposer cette théorie dans d'autres moments clefs de l'histoire comme l'arrivée d'Internet, les attentats du 11 septembre, la crise financière de 2008 ou la pandémie qui nous occupe.

Jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, les cygnes étaient blancs. Personne n'avait jusqu'alors vu un cygne d'une autre couleur. C'était une certitude ancrée dans l'intelligence collective depuis la nuit des temps. On en a déduit que tous les cygnes sont blancs et rencontrer un contre-exemple serait d'un acabit aussi insensé que vérifier si les poules ont des dents.

Or, vers 1697, des explorateurs allemands parcourant les déserts australiens découvrent une colonie de cygnes noirs. C'en est fait de la certitude. Place au doute et à la théorie de la réfutation.

A l'origine, Taleb appliquera cette déduction au monde de la finance. Ce n'est pas parce que les marchés enregistrent constamment une évolution positive qu'un événement imprévisible ne pourra pas tout faire dégringoler.

En 2020, alors que pour une infime partie du monde, tous les indicateurs de croissance semblaient des plus solides, il suffira de l'apparition d'un cygne noir pour que tout ou presque soit à l'arrêt. Immédiatement. Ceux qui soufflent le chaud et le froid dans la haute finance n'ont rien vu venir. La puissance de l'imprévisible, seule chose capable de bouleverser de manière radicale et extrême les habitudes comportementales de l'individu, en dehors de toute prédiction.

Pourtant, dès les années 90, des spécialistes présageaient déjà l'apparition probable de contagions planétaires dues à la globalisation et à la frénésie des échanges. L'épisode du H1N1 en est un exemple. Tous les gouvernements ont été alertés de cette possibilité.

Qu'importe, à la lumière de ce que nous vivons aujourd'hui, force est de constater que la plupart des dirigeants de ce monde, pris de court, n'ont eu d'autres alternatives que d'imposer un confinement généralisé.

Reste à espérer que l'expérience de cette crise servira de leçon pour le futur.



**Deuxième temps dans le prochain numéro : la musique.**

**Michel Mainil**

**Ecrit à Waterloo en période de confinement entre mars et juin 2020**

# **LE « RACISME ANTI-BLANCS », IMPOSTURE OU DENI ?**

## **Synthèse d'un article de Mélanie André**

### **publié dans le numéro d'automne 2020 du magazine**

#### **« ECHOS DE PICARDIE »**

A l'automne dernier, l'expression « racisme anti-blancs » est remontée sur le terrain suite à une polémique dans le monde footballistique. En Europe en 2019, et singulièrement en Italie, des joueurs de football noirs peuvent être accueillis sur le terrain par des cris de singe. De tels comportements n'entraînent généralement aucune réaction des clubs italiens pas plus que des coéquipiers. C'est cette réalité que Lilian Thuram a dénoncée dans la presse italienne. Quelques jours plus tard, le journaliste Pierre Ménès affirme en réaction que le véritable problème dans le football en France, c'est le racisme anti-blancs. L'expression n'est pas nouvelle. Jean-Marie Le Pen évoquait dans les années 80 un racisme à l'encontre des Français. Le concept reste aujourd'hui l'apanage de l'extrême droite qui guette la moindre occasion de l'entériner dans le débat. Pourtant, des insultes et des formes de rejet du blanc, du Belge, de l'occidental sont ponctuellement rapportés, ici et là. Alors, détournement ou réalité sociale ?

#### **« Racisme anti blancs », qu'est-ce que ça veut dire ?**

Selon Wikipédia, « l'expression racisme anti-blanc fait référence à des actes d'hostilité à caractère raciste visant spécifiquement les blancs. D'entrée une remarque y est accolée : « Parfois vu comme une forme de retournement du racisme, il est alors qualifié de « racisme inversé ». Mais cette expression suscite la méfiance de certains experts en sciences humaines qui considèrent que la notion de racisme anti-blancs n'est pas pertinente dans des sociétés où les blancs sont en position de domination. Domination, le mot est lâché ... En quoi cette notion d'ailleurs au cœur de l'actualité « décoloniale » qui secoue nos villes serait-elle en lien avec des situations décrites comme racistes ? Mais si la racine du mot « racisme » se retrouve dans le mot « race », est-on bien au clair sur cette notion et ce qu'elle recouvre aujourd'hui ? Pas si sûr ...

#### **Néoracisme ou racisme culturel ... civilisationnel ?**

On appelle aujourd'hui 'néo racisme' un phénomène qui date de la période postcoloniale. Ce racisme nouveau se focaliserait sur les différences culturelles et non sur l'hérédité biologique. La catégorie des immigrés a remplacé la notion de race. Il est plutôt question de différence culturelle, d'incompatibilité des genres de vie et des traditions. Bref, le racisme est un phénomène pluridimensionnel, fait

de jugements, d'attitudes, de comportements, de pratiques sociales, de fonctionnements institutionnels et de discours idéologiques. Il ne résulte pas d'un comportement inné, « On ne naît pas raciste, on le devient » comme le résume la désormais célèbre punch line de Lilian Thuram.

### **Racisme anti-blanc, une fiction sociologique ?**

Les insultes et préjugés que des non-blancs peuvent avoir envers des blancs peuvent certes considérablement blesser, ils ne sont pas historiquement chargés et, surtout, ne viennent pas en complément d'un traitement social défavorable envers les blancs parce qu'ils sont blancs.

L'auteur Joao Gabriel amène une réflexion sociologique plus globale : parler de racisme anti-blancs, c'est confondre ce qui relève des émotions, de la colère et ce qui a trait aux discriminations. Ainsi, si Fatima, Mohammed ou Fatou traitent Marie et Louis de « sales Français », le désagrément certain que constitue l'insulte sera mis sur le même plan que le fait que Fatima, Mohammed et Fatou risquent de voir leur CV refoulé en raison de leur couleur de peau.

### **Les blancs ne subissent-ils donc pas de discriminations ?**

Qui n'a pas en entendu des réflexions du type : « Il y a des blancs pauvres ! Arrêtez avec cette position victimaire des noirs et des arabes ! Vous n'êtes pas les seuls à galérer ! »

L'antiracisme n'empêche pas les mouvements contre le sexisme, contre l'homophobie, la transphobie, ou les injustices de classe. C'est juste que lorsque des classes populaires blanches, des homos blancs ou des femmes blanches connaissent des discriminations, ce n'est pas parce qu'ils sont blancs, mais parce qu'ils sont respectivement de classe populaire, homosexuel(le)s ou femmes. Aujourd'hui, il faut penser les combats sociaux non pas en catégorisant les personnes selon une unique couche de leur identité mais dans une vision globale.

### **Mais à qui « profite » donc cette expression ?**



La notion de racisme inversé servait déjà à alimenter l'antisémitisme : toute l'argumentation raciste d'Edouard Drumont repose sur l'inversion des rapports de domination : pour lui, les Juifs ne sont pas les victimes mais les agresseurs. Ce type de discours a été repris pour stigmatiser les Tsiganes, les immigrés et les indigènes de l'Empire colonial. En matière de racisme, les

tentatives du retournement sont anciennes. Racisme antichrétien ou anti-Français, racisme anti-blanc aujourd'hui, la technique reste la même.

Mais comment cette stratégie a-t-elle pu rencontrer un certain succès dans les médias et sur les réseaux sociaux ? S'il apparaît que cette demande est celle du racisme, il n'en reste pas moins qu'une autre partie de la population entre en résonance avec l'idée d'un racisme anti-blancs. On découvre là toute une fraction d'inquiets, vaguement racistes, sourcilieux sur les populations d'origine immigrée et qui ont depuis longtemps tourné le dos à l'antiracisme.

Comme on l'a vu plus haut en parlant de la question de rapport de domination, l'antiracisme a pour objectifs l'abolition de la position de surplomb, la fin de la minorisation dans l'espace politique et la disparition des discriminations raciales dans tous les champs de la vie quotidienne. Ce qui fait dire à Rochaya Diallo : «La polémique déclenchée par les propos de Lilian Thuram est révélatrice d'un mécanisme de défense par rapport à la remise en question d'un petit privilège ».

## Conclusion

En somme, c'est aux non-blancs de parler de discriminations raciales, car c'est envers eux que la question raciale peut être déterminante dans un sens négatif. Cela ne signifie pas qu'il ne puisse y avoir des formes de discrimination de la part de personnes racisées qui sont inacceptables. Mais ce n'est pas du racisme car ces personnes ne sont jamais dominantes dans notre société marquée par la blancheur. Plus encore, il revient à invisibiliser les discriminations subies par les minorités. Pour Pamela Ohene-Nyako, historienne, « Le racisme anti-blancs n'existe pas et il peut être blessant de donner une résonance à ce genre d'idée, alors que le racisme anti-noirs, l'islamophobie et l'antisémitisme, parmi d'autres, obtiennent à peine des plateformes publiques et une reconnaissance ». En tant qu'humanistes et laïques convaincus, nous qui œuvrons auprès de toutes et tous dans une vision libertaire, égalitaire et solidaire, il est incontournable d'affirmer, à l'instar de Joao Gabriel, que « Toute allusion à un racisme que subirait des blancs ne peut que constituer une manière détestable de taire la critique des mécaniques racistes ».

**Sophie Bultot**

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Retour sur des réalisations de l'atelier d'art floral  
en attendant la reprise de cette activité**



**Retour sur des créations de l'atelier d'aquarelle  
en attendant la reprise de cette activité**





**Victor JARA**  
**Le poète au chant libre**  
Superbe CD engagé de nos amis musiciens qui  
se sont tous produits lors des soirées jazz de  
notre Maison de la Laïcité.  
Des musiciens... mais aussi des amis.

**Une idée pour un cadeau de fin d'année... ou pour votre amour du jazz**  
**Michel Mainil nous le présente :**

Malgré cette tourmente sans précédent, les artistes, chacun à leur niveau, ont continué vaille que vaille à créer. C'est notre cas...

Avec la chanteuse Lisa Rosillo et une formidable équipe de musiciens, nous avons mené à bien un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps : l'enregistrement d'un CD issu de notre spectacle « Victor JARA, le poète au chant libre ».

Nous rendons ainsi hommage à ce musicien chilien, lâchement assassiné pour ses principes et ses valeurs par les milices de Pinochet, à peine quelques jours après le renversement de Salvador Allende en 1973.

Il était important pour nous de remettre en lumière cet humaniste résistant, homme de cœur, trop tôt disparu. Un devoir de mémoire.

Découvrez le résultat musical de cette initiative humaniste grâce à :

Lisa Rosillo : chant, Michel Mainil : saxophones ténor & soprano, Alain Rochette : direction musicale, piano & arrangements, Nicholas Yates : contrebasse, Antoine Cirri : drums

### **Comment l'obtenir ?**

Par un virement de 20 euros (port compris) sur le compte BE42 0017 9425 3254 de Michel Mainil. Indiquez l'adresse de livraison.

Pour toute info, contacter Michel Mainil via [michel.mainil@gmail.com](mailto:michel.mainil@gmail.com) ou 0477/69 09 13



*Victor JARA est chanté partout dans le monde. Son chant résonne encore comme un engagement politique au côté des peuples en lutte. Il fut et restera l'ambassadeur culturel de Salvador Allende.*

**Pierre Galand** - Militant des Droits de l'Homme et du Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes

*Bien que de nombreux artistes comme Beaucarne, Ferrat, Lavilliers lui rendent hommage, c'est par l'interprétation de ses propres œuvres que l'on peut le mieux célébrer l'adepte du Canto libre. En voici donc le reflet.*

**Jean-Pol BARAS** - Citoyen, ancien Secrétaire général du Parti Socialiste, auteur de plusieurs articles sur Salvador Allende



**Extrait de la carte blanche publiée sur levif.be le 5/12-2020**

Le cours de philosophie et citoyenneté (CPC) revient déjà au cœur du débat public autour d'un enjeu : une deuxième heure potentiellement obligatoire pour les élèves de l'officiel, en lieu et place des cours de religion. En effet, depuis la rentrée scolaire 2017-2018, ces élèves bénéficient d'une heure de cours de philosophie et de citoyenneté par semaine. Le choix de la deuxième heure est libre : soit une deuxième heure de philosophie et de citoyenneté, soit une heure de religion ou de morale laïque. L'heure de CPC n'est pas donnée comme telle dans l'enseignement libre confessionnel : cette initiation à la philosophie et à la citoyenneté est réputée transmise dans différents cours, de « manière transversale». (...)

**«Deux heures par semaine, ce n'est pas de trop pour apprendre à forger sa propre opinion au moyen d'outils philosophiques. Pas trop non plus pour comprendre et exercer tout ce que recouvre le concept de citoyenneté.» (...)**

Sur le plan des principes, en Belgique, l'école est le dernier lieu où un citoyen est identifié administrativement en fonction de ses croyances ou convictions, alors que dans d'autres circonstances cette assignation est anticonstitutionnelle ! N'est-il pas temps de reconnaître que ce système est en profond décalage avec une société moderne ancrée dans la réalité ? (...)

Dans une lettre commune de 2016, les évêques de Belgique plaidaient pour la nécessité « *d'apprendre à argumenter de manière rationnelle pour présenter un point de vue personnel et enfin, favoriser un meilleur vivre-ensemble, [évitant] ainsi d'entrer dans la spirale des fondamentalismes et des replis identitaires.* »

**Chiche ? En route vers un cours de 2 heures de philosophie et citoyenneté obligatoire pour tous les élèves francophones, alors!**

*Véronique De Keyser,  
Présidente du Centre d'Action Laïque*

Vous pouvez trouver le texte intégral de ce communiqué sur le site du Centre d'Action Laïque

**Repas « d'entre les FêteS » du 12 décembre  
à emporter  
UN SUCCÈS - MERCI**

Les commandes de nos membres et sympathisants ont dépassé nos espérances. Cela fit chaud au cœur de constater, qu'au-delà de ce soutien financier bien nécessaire à la pérennité de notre Maison de la Laïcité, vous avez ainsi, parallèlement, manifesté votre attachement aux valeurs que nous défendons. Demain, après cette période douloureuse que représente cette pandémie, il restera beaucoup de problèmes éthiques et sociaux non résolus dont la laïcité devra continuer à se préoccuper.

Nous comptons sur vous pour en débattre lors des activités 2021.

**La société se construit chaque jour : la laïcité aussi.**

**Pourquoi chaque commande était-elle accompagnée d'un modeste cadeau,  
un set de table ?**

Parce qu'à défaut d'avoir pu nous réunir, nous avons pu déguster ce repas de fêtes, assiette posée sur un message symbolique commun :

**Construisons un monde meilleur  
Semons des graines laïques.**

**Ce repas fut possible grâce à l'engagement de  
membres du Conseil d'Administration et de  
bénévoles bien connus que vous aurez l'occasion de  
remercier lorsque nous vous inviterons au drink 2021  
qui aura lieu ... à une date... toujours inconnue mais  
programmée dans... notre agenda fraternel.**

**Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise  
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons  
de la Laïcité)**